



Les Ressources Humaines de la Fonction Publique Territoriale de Loire-Atlantique

130 experts en ressources humaines
à votre écoute et à votre service

Édito

Le Centre de gestion de Loire-Atlantique, centre d'expertise dédiée au secteur public, à l'intérêt général et au bien commun, conseille au quotidien et accompagne au plus près du terrain, les employeurs publics du territoire dans le développement de leurs politiques ressources humaines, en valorisant les métiers et carrières de la fonction publique territoriale. Son action contribue avec l'ensemble des acteurs territoriaux au développement d'une action publique durable, vertueuse et performante.

Au Centre de Gestion de Loire-Atlantique, nous partageons avec les employeurs publics de Loire-Atlantique la conscience des profondes mutations qui ont marqué l'environnement public territorial ces dix dernières années. Ces évolutions, complexes et rapides, redessinent les contours de notre action publique et appellent une adaptation continue de nos organisations. C'est dans cet esprit que nous avons initié en début de mandat une transformation en profondeur que nous poursuivons avec détermination.

Cette transformation s'inscrit pleinement dans la vocation première du Centre de Gestion : servir le service public avec sens et engagement.

- Agir au service de l'intérêt général : animés par un esprit de responsabilité et de dévouement, nous mobilisons notre expertise au bénéfice du bien commun, en accompagnant activement le développement équilibré de notre territoire.
- Favoriser la proximité et la solidarité : convaincus que la proximité est une force, nous sommes présents aux côtés des collectivités locales. Cette présence de terrain nous permet de renforcer les liens, d'encourager l'entraide entre acteurs publics et de valoriser le partage d'expériences.
- Promouvoir l'excellence et les compétences : en investissant dans le développement professionnel, nous préparons l'avenir. Parce qu'une administration moderne, performante et innovante repose sur des agents bien formés et accompagnés, nous plaçons les compétences au cœur de notre action.

Toujours plus proches de vous

Notre ambition se traduit concrètement par de nouvelles actions : renforcer l'attractivité de l'emploi public territorial, enrichir nos services de remplacement et de renfort, adopter des approches pluridisciplinaires en santé au travail, structurer davantage notre accompagnement statutaire et juridique ou encore mettre en œuvre une politique d'accueil multicanale, centrée sur l'utilisateur.

Le Centre de Gestion de Loire-Atlantique poursuit ainsi sa transformation, fidèle à ses valeurs et résolument tourné vers l'avenir.

La Fonction Publique Territoriale, pour donner du sens chaque jour.



Philip Squelard
Président du Centre de Gestion
de Loire-Atlantique

Transformer pour mieux servir

Le Centre de Gestion de Loire-Atlantique est un établissement public qui intervient sur tous les champs des ressources humaines. Il interagit à l'échelle régionale et nationale. Il contribue, avec l'ensemble des acteurs territoriaux, au développement d'une action publique durable, vertueuse et performante.

Pluridisciplinaires et fines connaisseuses des défis auxquels vous devez faire face, les équipes du Centre de Gestion de Loire-Atlantique développent des services au plus près de vos besoins.

L'innovation, l'expérimentation, la co-production avec les parties prenantes du territoire et l'adaptation continue sont au cœur de nos projets et de nos actions.

Accompagner les mutations, incarner les valeurs

Notre projet s'appuie sur un solide diagnostic des besoins du territoire en matière de ressources humaines pour les cinq à dix ans à venir, conduit auprès des 310 collectivités et établissements publics de Loire-Atlantique.

Ainsi, nos 4 enjeux prioritaires pour 2020-2026 sont :

-  la qualité de vie au travail,
-  l'accompagnement des employeurs publics territoriaux dans le management et la gestion des ressources humaines,
-  des approches expertes dans le pilotage des carrières en cohérence avec les réalités locales,
-  le soutien à un service public durable et responsable.

Pour une fonction publique durable, humaine et engagée

Être un acteur incontournable du territoire grâce à notre capacité d'adaptation en continu et d'innovation au service des collectivités locales et des établissements publics, dans un environnement en mutation : accompagnement managérial, conseil en organisation, soutien à la prise de poste, réalisation temporaire des paies...

Notre ligne

Un plan de développement qui vise performance, expérimentation, innovation, coopérations et proximité.



Un Centre de Gestion avec un rayonnement départemental

1,5 millions d'habitants en Loire-Atlantique
(source Insee - 2019)

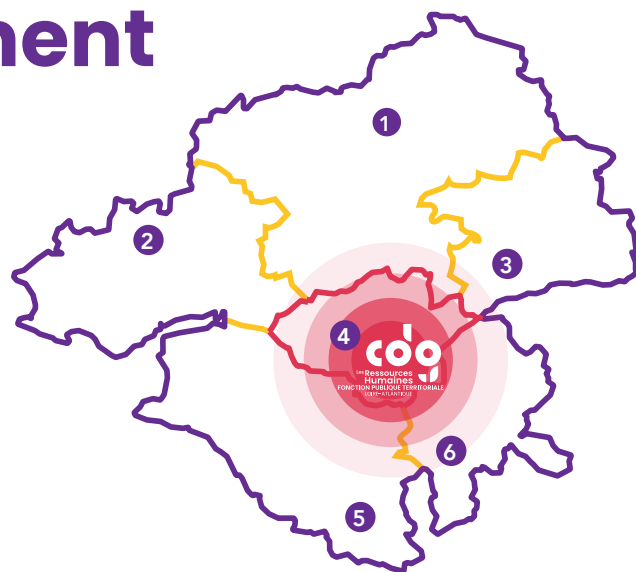
6 groupements de communes

310 collectivités et établissements publics

16 intercommunalités

30 000 agents

15 000 carrières gérées



- 1 Groupement du Pays de Châteaubriant
- 2 Groupement de l'Ouest
- 3 Groupement du Pays d'Ancenis
- 4 Groupement de Nantes
- 5 Groupement du Pays de Retz
- 6 Groupement du Vignoble Nantais

La coopération des cinq centres de gestion des Pays de la Loire

Depuis septembre 2022, le schéma de coordination, mutualisation et spécialisation des cinq Centres de Gestion des Pays de la Loire permet d'améliorer la cohérence et la complémentarité de leurs interventions pour rendre une offre de service qualitative et pertinente à l'échelle régionale : contrat collectif de la Protection Sociale Complémentaire sur le volet prévoyance pour 75.000 agents territoriaux, formation des secrétaires généraux de mairie, plateforme de signalement...



COOPÉRATION
CENTRES DE GESTION
PAYS DE LA LOIRE
FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE

Des talents au service du territoire

Notre 1^{er} engagement : vous satisfaire !

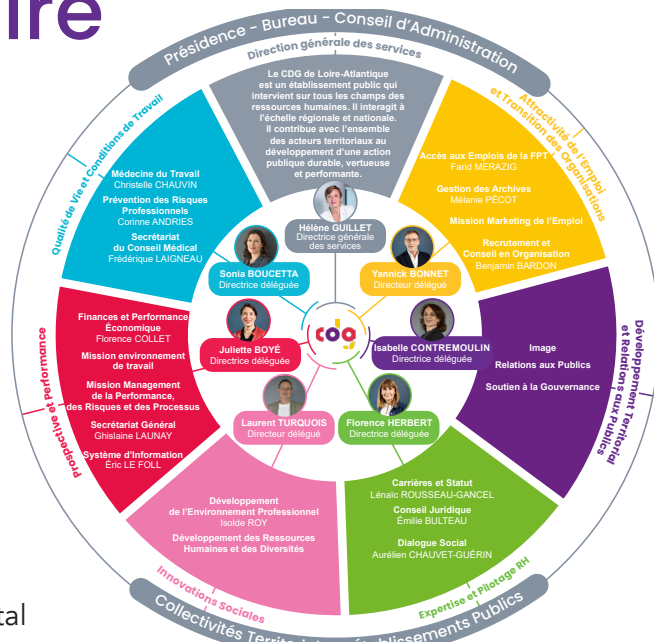
Réactivité, écoute de vos besoins et coopération sont au cœur de nos valeurs, avec un objectif : contribuer au déploiement d'un service public moderne, fiable et réaliste.

Nos talents

1 direction générale

6 directions déléguées

130 agents et toute la palette des métiers
des ressources humaines au service du territoire départemental



Une organisation adaptée aux réalités du territoire

Un Bureau mobilisé



Philip SQUELARD

Président,
Conseiller municipal
de Trans-sur-Erdre



Pascal PRAS

1^{er} vice-président,
Maire de Saint-Jean-de-Boiseau
Délégué à l'Éthique
et à la responsabilité sociétale



Nicolas CRIAUD

2^{ème} vice-président,
Président de la Communauté
d'Agglomération de la Presqu'île
de Guérande-Atlantique,
Maire de Guérande

Délégué à la Prospective
et au développement territorial



Jean-Michel BUF

3^{ème} vice-président,
Maire de Blain

Délégué à la Proximité
et au numérique



Karine PAVIZA

4^{ème} vice-présidente,
Maire de Geneston

Déléguée à l'Emploi
et aux trajectoires professionnelles



Emmanuel TERRIEN

Administrateur délégué,
Membre du Bureau
de Nantes Métropole,
Maire de Mauves sur Loire

Soutien de la 4^{ème} vice-présidence

Des prestations adaptées à vos besoins

Tarifs et modes de collaboration

- Des actions en adéquation avec vos problématiques en ressources humaines, quels que soient la taille, la localisation et les métiers de votre organisation,
- Des réponses sur-mesure mises en place après une évaluation précise de vos attentes,
- Un socle de prestations mutualisées pour répondre à vos obligations d'employeur public,
- L'accès à des prestations complémentaires pour accompagner vos problématiques spécifiques.

Comment ?

Pour toute demande, contactez directement le Centre de Gestion de Loire-Atlantique par téléphone au 02 40 20 00 71 ou par mail à contacts@cdg44.fr ou complétez le formulaire sur le site internet www.cdg44.fr.

Votre cotisation annuelle vous permet de bénéficier de l'ensemble des prestations-socles. Elle est calculée sur la base de la masse salariale de votre collectivité.

Les prestations complémentaires sont facturées sur la base d'un tarif à la journée d'intervention ou à la prestation, selon la nature de la demande.

Si vous êtes une collectivité non-affiliée au Centre de Gestion de Loire-Atlantique, vous pouvez, via une convention, bénéficier des prestations du socle commun.

Vous pouvez nous saisir pour :

- Accéder aux instances médicales et sociales (secrétariat du conseil médical),
- Obtenir une assistance juridique statutaire,
- Avoir accès au référent déontologue,
- Être conseillé dans le cadre de la procédure du recours administratif préalable,
- Accéder au site Emploi Territorial (www.emploi-territorial.fr) pour la déclaration des vacances d'emploi et la mise en ligne des offres.

Les ressources humaines de la Fonction Publique Territoriale de Loire-Atlantique, Centre de Gestion
6 rue Pen-Duick II - 44000 NANTES
02 40 20 00 71 - relationspubliques@cdg44.fr
cdg44.fr

